

Dossier

Les sceaux

Des objets à préserver,
des documents à inventorier,
des images à diffuser

Ce dossier a été coordonné par :



Pierre-Frédéric Brau
Directeur des Archives
départementales
de l'Yonne



Édouard Bouyé
Directeur des Archives
départementales
de la Côte-d'Or





Introduction

Moins spectaculaires mais plus fragiles que des statues, les sceaux sont de véritables œuvres d'art. Les matrices en sont ciselées par des orfèvres et la composition en est souvent, pourvu qu'on se donne la peine de la détailler avec soin, une merveille de savoir-faire et d'ingéniosité. Mais les sceaux ont avant tout une fonction d'authentification et d'identification. Véritables cartes de visite, ils nous montrent l'image que voulaient donner d'eux-mêmes les hommes, les femmes et les personnes morales du Moyen Âge, du paysan au pape en passant par toute la société médiévale. Ils offrent donc à l'historien des représentations un champ d'investigation d'une richesse inouïe, surtout si leur connaissance s'enrichit des apports impressionnants de la tomographie. Dans le domaine de la médiation éducative et culturelle, il est un support de choix pour faire vivre le Moyen Âge français (ou bourguignon).

Mais entre les sceaux et le public, il y a nous, les archivistes ! Chacun de nous ne peut devenir, pour sa petite Syldavie, un professeur Nestor Halambique, même en étant un lecteur assidu de la *Revue française d'héraldique et de sigillographie* ou d'*Archivistes* ! L'ambition du présent dossier se borne donc à présenter des actions menées ou à mener, dans nos collections, pour que les sceaux puissent continuer d'être des objets de contemplation et d'étude.

Leur fragilité intrinsèque se double de la difficulté de les conserver avec les originaux auxquels ils sont appendus. Les expériences de Marseille et d'Auxerre, en matière de conservation préventive et de reconditionnement, peuvent être éclairantes.

Il faut ensuite décrire les sceaux, en faisant entrer dans l'EAD les normes propres à la sigillographie. De ce point de vue, les expériences de Troyes et de Rouen sont encourageantes. Le projet SIGILLA, addition de compétences sigillographiques et informatiques (avec les « phynances » brochant sur le tout) a vocation à fédérer les entreprises et à offrir, par delà les inventaires (imprimés ou informatiques) par dépôt (comme à Chartres, à Troyes ou à Dijon – sans parler des Archives nationales, notre navire amiral), une base de données illustrée des empreintes conservées en France. Scannées, photographiées, tomographiées, seules et avec le document auquel elles sont appendues, ces empreintes pourront être connues de tous. Ce projet sera utile pour les études générales, car il élargira les corpus. Mais il sera également utile aux études particulières, puisque les sceaux ont voyagé, et que l'on peut trouver le sceau d'un évêque de Coutances aux Archives départementales des Alpes-Maritimes.

À nos sceaux, chers collègues : l'objectif est d'écrire ensemble un livre (virtuel) aux sept millions de sceaux – et de préférence avant l'apocalypse...



Édouard Bouyé

Directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or

Page de gauche :

Ratification par les nobles lorrains du traité d'alliance et de confédération conclu entre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et René II, duc de Lorraine, le 18 novembre 1473. Acte originellement scellé de 85 sceaux sur double queue (62 en bas et 23 sur le côté gauche) : 38 ont disparu (dont deux avec leur queue), les autres subsistent, pour la plupart intacts.

Archives départementales de la Côte-d'Or, B 11920
© Archives départementales de la Côte-d'Or

Un lieu et une revue pour l'étude des sceaux, la Société française d'héraldique et de sigillographie

La Société française d'héraldique et de sigillographie (SFHS) a été fondée en 1937. Elle contribue au « développement des études relatives à l'héraldique et à la sigillographie ».

La SFHS rassemble universitaires, archivistes, chercheurs, étudiants de diverses disciplines et toute personne intéressée par l'étude scientifique des armoiries et des sceaux, constituant à cet égard un exemple unique. Elle propose un cycle annuel de conférences à Paris, au centre d'accueil et de recherches des Archives nationales; elle organise ou soutient l'organisation de colloques ou journées d'étude, à Paris ou dans les régions.

La Société française d'héraldique et de sigillographie publie la *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, revue d'érudition exposant

des articles de fond, ainsi que des chroniques documentaires et bibliographiques. Elle assure ou soutient volontiers, en fonction de ses moyens financiers, la publication d'actes de colloques ou de catalogues d'expositions.

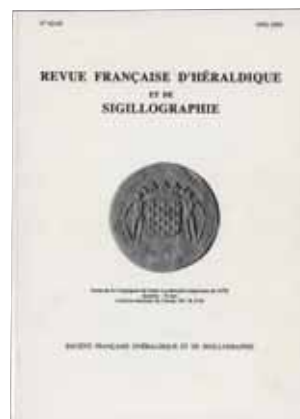


Dominique Delgrange

Secrétaire général de la Société française d'héraldique et de sigillographie

Informations pratiques

SFHS (Société française d'héraldique et de sigillographie, association loi 1901)
Siège social :
Archives nationales
60, rue des Francs Bourgeois
75003 Paris
<http://sfhs-rfhs.fr>.



Couverture de la *Revue française d'héraldique et de sigillographie* (n° 62-63, 1992-1993), avec un sceau de la Compagnie des Indes occidentales (1670)

Encoder les sceaux : pour un modèle de transposition des champs de l'instruction de 2005 en EAD



Moulage de la matrice du sceau de Richard du Val, paysan normand, XIII^e siècle
Archives nationales, collection Supplément, n° 8290
Base « ARCHIM » sur www.culture.gouv.fr
© Archives nationales

L'instruction DITN/RES/2005/003 du 29 mars 2005 a permis de poser des bases solides pour une description normalisée des collections sigillographiques. Outre un vocabulaire commun, elle propose trois canevas complets où ISAD(G) et ISAAR-CPF sont appliqués à la description des sceaux, de leurs producteurs et des documents auxquels ils sont attachés.

Cette description normalisée et unifiée trouve aujourd'hui son prolongement naturel dans la mise en ligne, ce qui pose la question de la transposition des champs définis par l'instruction en balises EAD. Si cette traduction est assez automatique pour les champs les plus fréquemment utilisés dans la description archivistique (historique de conservation, importance matérielle, etc.), elle se révèle plus ouverte, voire délicate, quand il s'agit de choisir les balises et attributs correspondant aux champs plus

spécifiquement sigillographiques (mode de gravure, d'apposition, etc.).

Plusieurs projets de mise en ligne d'inventaires de sceaux ont été menés dernièrement ou sont en cours dans des services d'archives (Archives départementales de l'Aube, de la Seine-Maritime et de l'Yonne, entre autres). Dans la perspective d'un large partage et croisement des différents catalogues, dont les bienfaits seraient évidents pour les chercheurs comme pour tout passionné d'histoire, il serait très intéressant de partir de ces différentes expériences pour élaborer une grille de correspondance type entre les champs de l'instruction de 2005 et les balises et attributs de l'EAD et, plus largement, pour réfléchir à des principes communs de structuration de ces inventaires.



Florent Lenègre

Directeur des Archives départementales du Morbihan

Les sceaux, porte d'entrée sur le Moyen Âge : entretien avec Pierre Herbelin

© Jérémie Joux



Pierre Herbelin, collaborateur bénévole du service public, est le sigillographe des Archives départementales de la Côte-d'Or. Il a accepté de se prêter au jeu des questions/réponses concocté par *Archivistes* !

Comment faire appréhender aux enfants le Moyen Âge avec sceaux et parchemins ?

J'essaie, par un langage simple mais précis, d'attirer leur attention sur la vie au Moyen Âge par l'iconographie d'un moulage de sceau. Ce moulage, qu'ils réaliseront et qui leur appartiendra, qui sert de support à tout sujet, que ce soit l'évolution de l'armement du chevalier, les bateaux d'alors, les outils de travail, l'utilité du blason, la mode féminine, les symboles du pouvoir royal, la cérémonie de l'hommage, l'architecture civile et religieuse, etc.

Enfin, lors de l'évocation des moyens d'apposition du sceau, j'aborde les différents supports d'écriture et principalement le parchemin, par le toucher d'une peau non coupée apprêtée à l'écriture (trouver le côté poil et le côté chair).

Quelles ont été les réactions du public à l'exposition « Histoire de sceaux », présentée à Dijon puis à Châtillon-sur-Seine ?

J'avais voulu que cette exposition soit destinée aux enfants et au grand public et je crois avoir atteint mon but : faire découvrir ce monde destiné, dans l'imaginaire de beaucoup, à « de vieux messieurs barbus et poussiéreux ! »

Je crois que, pour beaucoup, ce fut la découverte d'un monde inconnu et bien différent de ce que peuvent évoquer schématiquement quelques images peu réalistes du cinéma ou de la télévision.

Comment faire parler des images, presque des sculptures, belles mais de petite taille ?

On peut faire parler les sceaux par leur étude descriptive minutieuse : trouver leur typologie générale puis, par les détails qui permettent d'identifier un personnage, sa famille par son blason, une cité par des détails caractéristiques ou un élément d'architecture, un saint par son martyre ou son attribut, un métier par son outil essentiel, etc. Cette description peut être réalisée verbalement ou par dessin.



Grand sceau de Philippe VI, roi de France, Paris, 1333, avril.
© Archives départementales de la Côte d'Or/
Jérémie Joux

Mettre en valeur les sceaux de Champagne : une réalisation des Archives départementales de l'Aube



Le catalogue des sceaux en ligne de l'Aube :
www.archives-aube.fr

L'Inventaire des sceaux de Champagne, établi entre 1912 et 1939 par Auguste Coulon à partir des fonds d'archives de Champagne-Ardenne, demeure à ce jour inédit. Dans son état actuel, il consiste en 2 997 moulages conservés aux Archives nationales.

Sur la base de cet inventaire, les Archives départementales de l'Aube mènent depuis 2010 le recensement, la restauration, le reconditionnement, la numérisation et la mise en ligne de leurs chartes scellées et empreintes de sceaux estimées à 4 000 pièces. L'opération prend en compte les empreintes de toute nature, sans limite chronologique, dans l'ensemble des séries anciennes et donne lieu à un catalogue analytique pour chaque fonds inventorié, encodé au format XML/EAD. Après la mise en ligne, en 2011, du catalogue des sceaux détachés (288 empreintes), ceux de l'abbaye

cistercienne de Larrivour (226 empreintes), du prieuré fontevriste de Foissy (48 empreintes) et de la commanderie teutonique de Beauvoir (88 empreintes) seront mis en ligne en 2015 après la refonte du site Internet.

L'inventaire des sceaux, intégré par ailleurs au programme SIGILLA, est un élément fort du projet de service des Archives de l'Aube. Entièrement mené en interne, il permet un dialogue bénéfique et quasi permanent entre l'archiviste, le restaurateur, le photographe et l'informaticien, ce qui conduit l'ensemble de l'équipe à s'interroger sur les choix à effectuer, tout en renouvelant ses connaissances et pratiques et en modifiant ses habitudes et certitudes.



Arnaud Baudin

Directeur adjoint des archives
et du patrimoine de l'Aube

En Eure-et-Loir, un nouvel inventaire imprimé

En ce début du XXI^e siècle, la publication d'un catalogue de sceaux, à l'heure où les nouvelles technologies permettent une plus large diffusion pose incontestablement question.

On pourra aussi objecter que la publication papier est souvent rapidement obsolète et que la dépense excède parfois le public concerné. Ceci peut être sans doute vrai dans le cas des corpus, par définition jamais achevés. Le choix fait en Eure-et-Loir est différent tout d'abord compte tenu du sujet, une collection, et de l'objet, des sceaux détachés. En outre, le service ne disposant pas, au moment de l'achèvement du travail, d'un outil informatique permettant une publication scientifique de la collection, il a fallu se résoudre à une forme traditionnelle d'édition où la qualité des reproductions a

été privilégiée. Par ailleurs, la possibilité de croiser des sources iconographiques (desins anciens ou vitraux de la cathédrale de Chartres) n'était pas possible dans le cadre d'un catalogue électronique.



Emmanuel Rousseau

Directeur des fonds aux Archives
nationales (ancien directeur
des Archives départementales
d'Eure-et-Loir)

Références du nouvel inventaire imprimé

ROUSSEAU (Emmanuel), *Sceaux médiévaux d'Eure-et-Loir, catalogue de la collection des sceaux détachés (sous-série 1 SC)*, Chartres, Archives départementales d'Eure-et-Loir, 2013, 219 p., ISBN 9 782860 280075.



Avers et revers d'une bulle du pape
Boniface VIII (1298).

Archives départementales de la Côte-d'Or, B 11637
© Archives départementales de la Côte d'Or

Reconditionner et protéger les sceaux : l'expérience des Archives départementales de l'Yonne

Les Archives départementales de l'Yonne conservent dans leurs fonds anciens (à commencer par ceux des abbayes de Pontigny, deuxième fille de Cîteaux, et de Vauluisant) de nombreux documents scellés.

Cette richesse est bien connue depuis le XIX^e siècle : les sceaux en ont été répertoriés et décrits par Douët-d'Arcq, puis par Coulon (*Catalogue des sceaux de Bourgogne*, 1910), sans que les documents fassent l'objet d'un traitement physique particulier, rangés à plat en layettes qu'ils étaient.

À partir de 2000, le service entreprend une politique de restauration des empreintes les plus remarquables : les documents, au retour de leur restauration, sont rangés en chemises individuelles dans des boîtes de carton neutre, sous une cote de rangement (« sceau n° XX »). Depuis 2010, en même temps que s'engageait une mise en valeur de ces sceaux, le service définit et poursuit une politique de conservation préventive qui ne se limite plus aux seules pièces exceptionnelles. On part alors du constat, partagé par bien des services d'archives, que nombre de pièces décrites, voire moulées, au XIX^e siècle ne sont plus, ou alors qu'à l'état de fragments, et que trop souvent la poussière de cire au fond de la boîte est tout ce qui reste de sceaux plus « ordinaires », mais inédits. Les documents où pendent encore des sceaux, dès lors que leur iconographie ou leur légende est encore lisible, même partiellement, sont aujourd'hui systématiquement extraits des liasses.

Cette règle, qui peut paraître ambitieuse, a nécessité de trouver un système de conditionnement efficace, pratique, mais aussi économique. La mise en œuvre de mousse de polyéthylène, préconisée par la littérature, a d'emblée semblé mal adaptée à cette opération d'envergure, étant donnés les moyens à disposition.

Après divers tâtonnements, le choix a été fait, en n'utilisant que du matériel permanent, de maintenir chaque document (à plat autant que possible, pour limiter les manipulations ultérieures) sur des plaques de carton rigide, à l'aide de coins pour photographies ou de bandes de polyester fixées par un système de scratch. Pour maintenir le sceau lui-même, la confection de berceaux à l'aide de bandes de carton, peu résistantes, a été abandon-

née : finalement, les attaches (ou le sceau si cela est nécessaire) sont maintenues par des bandes de polyester, en veillant à éloigner les scratches d'éventuels lacs de soie. Le tout est glissé dans une boîte rigide (destinée à l'origine à des tirages photos), avec les fragments détachés le cas échéant. Les boîtes sont rangées à plat, en meubles à plans ou sur étagères selon leur épaisseur (commandée par celle du sceau qu'elles renferment). Chaque boîte reçoit une cote constituée de celle de l'article d'origine à laquelle on rajoute une extension, soit par ordre d'extraction, soit en reprenant le numéro de la pièce pour les fonds décrits plus finement. La communication se fait à l'unité par un personnel sensibilisé à la fragilité de ces objets.

Le premier bilan de cette opération de longue haleine est déjà riche. Le nombre de

sceaux, beaucoup plus important qu'attendu (800 chartres empreintes estimées au départ, alors que le traitement des seuls fonds cisterciens a produit près de 500 unités), a conduit à affiner les critères d'extraction. Du point de vue matériel, après avoir passé des commandes de boîtes « en aveugle », on attend désormais d'avoir extrait un nombre suffisant de pièces, en stockant les documents en attente sur plaques.

L'extraction matérielle des documents scellés, suivie du catalogage systématique et des sceaux et des actes, a constitué une occasion unique d'approfondir la connaissance des fonds.



Pierre-Frédéric Brau

Directeur des Archives
départementales de l'Yonne



Conditionnement d'un acte scellé

Archives départementales de l'Yonne, 100 J 10-4 © Archives départementales de l'Yonne

Les sceaux des Archives nationales : conserver, restaurer, inventorier

Un vaste programme

Riches de plusieurs dizaines de milliers de moulages, d'un millier de sceaux détachés et d'autant de matrices, les collections sigillographiques des Archives nationales forment le plus riche ensemble de ce genre.

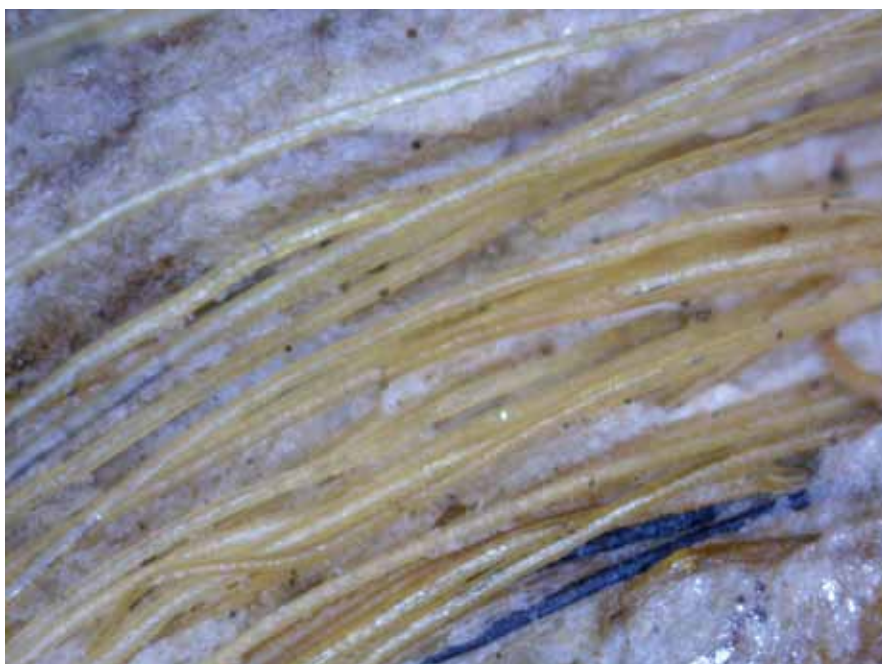
Elles ont été constituées à partir des cires conservées dans le dépôt parisien et dans certains départements formant « les anciennes provinces » de Normandie, Flandre, Artois, Picardie, Bourgogne et Champagne. S'y ajoutent les sceaux moulés d'après les collections Clairambault, pièces originales et lorraines de la Bibliothèque nationale et quelques ensembles de moindre importance numérique.

Alors que ces dernières années, la totalité des instruments de recherche a été dématérialisée, 2015 sera marquée par les débuts d'une vaste opération de numérisation des moulages et par l'installation des collections et du fonds documentaire dans un espace situé dans les locaux du CARAN. Ouvert quatre demi-journées par semaine, ce centre de sigillographie se donne pour ambition de renouveler l'intérêt pour l'une des sources iconographiques parmi les plus abondantes et les plus riches que nous a légué le Moyen Âge.



Clément Blanc-Riehl

Chargé d'études documentaires
au département du Moyen Âge
et de l'Ancien Régime
Archives nationales



« Cheveux » inclus dans le sceau de Carloman, frère de Charlemagne

Archives nationales, K 5, n° 11/1 (769) © Archives nationales

Le projet de reconditionnement de la série S (biens des établissements religieux supprimés)

L'évaluation sanitaire de la série S des Archives nationales, qui contient de nombreux documents scellés, a mis en évidence l'urgence qu'il y avait à prendre en charge ce fonds, en grande souffrance matérielle alors qu'il est très consulté par les lecteurs.

Une base de données a été établie pour repérer les documents scellés et évaluer les besoins en termes de restauration et de reconditionnement tant des chartes que des sceaux. Ce travail a également permis de (re) découvrir des sceaux inédits, ainsi que des documents prestigieux, émanant par exemple de la reine Mathilde, grand-mère de Richard Cœur de Lion, ou encore de rois et de reines de France.

Avec le concours du département de la conservation, un protocole d'action a été défini pour prendre en charge les documents dans leur ensemble : restauration des chartes et des sceaux, conditionnements spécifiques pour ces documents très fragiles, puis agrandissement des collections de moulages. La rédaction d'un instrument de recherche, un album type beau livre, fera connaître à un large public les trésors contenus dans cette série.



Marie-Adélaïde Nielen

Conservateur en chef au
département du Moyen Âge
et de l'Ancien Régime
(Archives nationales)

Tomographier les sceaux, résultats et perspectives

Le principe de la tomographie est d'analyser, sous de multiples incidences, l'absorption d'un faisceau de rayons X par l'objet.

L'acquisition se matérialise par une série de projections radiographiques (jusqu'à 1440 images) que le système informatique reconstitue soit en coupes orthogonales soit sous forme d'images dynamiques en 3D. En outre, la puissance informatique autorise les traitements numériques propres à améliorer leur lisibilité. Les performances actuelles atteignent une résolution spatiale d'une dizaine de microns suivant les conditions. L'examen, strictement sans danger¹ pour le sceau et le parchemin, dure de une à deux heures.

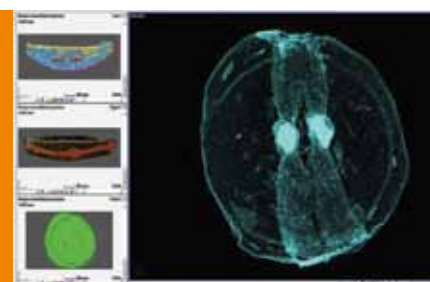
En pénétrant la matière, nous avons principalement accès à trois informations : l'organisation des attaches et du contre-sceau, les surfaces d'assemblages et les dommages liés à la dégradation de l'empreinte. Nous accédons aussi à des relevés de surface et indirectement, nous collectons des informations concernant la cire et sa composition.

À l'issue de plusieurs années de pratique et de nombreuses acquisitions, nous découvrons progressivement un pan entier de l'usage des sceaux qui était jusqu'à maintenant ignoré. Au travers de la multiplicité des organisations rencontrées, nous avons isolé deux techniques médiévales. Le premier usage, assez bref, s'étend pendant la seconde moitié du XII^e siècle avant l'instauration du contre-sceau. Il est caractérisé par des plis et/ou des parcours complexes au sein d'empreintes sans contre-sceau. Sans justification technique autre que la sécurisation de l'empreinte, ce dispositif disparaît avec l'apparition du contre-sceau². Cette disposition, qui n'est pas partagée par toutes les chancelleries nous interroge directement sur l'emploi du contre-sceau : sécurisation ou affichage complémentaire ? Du XII^e au XIII^e siècle, un autre dispositif se répand dans certaines chancelleries. L'insertion d'une languette de parchemin ou la différenciation des actes

par la présence de nœuds dans la cire révèle des usages de chancellerie invisibles à l'issue du scellage. La complexité de mise en œuvre de ces systèmes se justifie par une fonction supplémentaire qui n'est pas encore parfaitement définie : usage interne ou verrou juridique ultime³ ? Autour de ces deux projets principaux, les usages personnels ou des questions de technique pure apparaissent comme autant de sujets à étudier. L'éclairage porté sur ces aspects est encore limité et trop faible en regard de l'étendue des champs à explorer.

Une propriété méconnue de la tomographie est la restitution surfacique et volumique de l'objet. La transformation de données par calcul génère un nuage de points définissant la surface théorique du sceau qu'il est possible de « mapper »⁴. Ce nuage de point est utilisé pour la visualisation en images dynamiques 3D ou pour usiner ou imprimer une restitution de l'objet. Cette opération ouvre deux axes d'application importants : la conservation/restauration et la consultation/diffusion.

En restauration, l'apport de cire de renfort et de pièces de complément est une véritable difficulté pour préserver l'intégrité des fragments originaux tout en assurant des liaisons fiables entre eux. La cire originale peut aussi se révéler impropre au travail par les méthodes traditionnelles. À l'aide de logiciels (en utilisant les nuages de points), il est possible (virtuellement) d'orienter les fragments et de les repositionner convenablement avant de façonner les pièces d'apport et de liaison nécessaires. En utilisant les surfaces de fracture exactes de l'original, l'assemblage garantit l'intégrité des fragments avec un ajustement idéal. Les premières



Capture d'écran d'une tomographie (les onglets de contrôle ont été supprimés). Sceau d'Eudes fils du duc de Bourgogne en 1183, Archives municipales de Dijon

Colonne de gauche, de haut en bas :
Coupe sommitale en dégradation de cire en jaune
Coupe axiale position des liens
Vue 3D en isosurface

À droite :

Visualisation en 3D des liens et de leurs nœuds © Archives municipales de Dijon

interventions développées sur ces principes confirment tous les avantages de la méthode qui sécurisent l'original par des manipulations non intrusives et réversibles.

En partant des mêmes fichiers, il est possible de produire une image 3D qui pourra être encapsulée dans un document PDF lisible par n'importe quel ordinateur. Ce nouvel avatar de la diffusion modifie radicalement l'approche de l'objet par le lecteur. À l'inverse des supports de substitutions habituels, l'épaisseur du sceau, le relief du sceau et son aspect général deviennent accessibles sans nécessiter le recours à l'original, tout en offrant une gamme d'observations supplémentaires. À partir du fichier natif, modifier le nuage de points permet aussi d'obtenir une impression dont la précision rivalise avec les méthodes classiques de moulage. Néanmoins, la tomographie n'est pas la panacée, il faut donc la comprendre et l'intégrer dans un ensemble de techniques complémentaires pour optimiser son emploi notamment lorsque des limites techniques interdisent son usage en application surfacique⁵.

Dans l'intérêt des chercheurs, des conservateurs et des lecteurs, l'archéométrie du sceau est à développer. La tomographie et ses usages connexes sont les vecteurs puissants d'une nouvelle approche de la discipline. En favorisant les acquisitions, nous constituons une véritable bibliothèque de référence qui manque actuellement pour mener les études techniques et gagner une nouvelle compréhension de l'usage sigillographique.



Philippe Jacquet
Restaurateur de sceaux

1. Les doses reçues sont très faibles de l'ordre de quelques dizaines de mGy.

2. JACQUET (Philippe), « Radiographie, scanner et sigillographie », dans Marc Gil et Jean-Luc Chassel (dir.), Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art, Chez l'auteur, 2011, p. 93-103.

3. JACQUET (Philippe), Les sceaux des archevêques de Rouen entre 1129 et 1229, master II sous la direction de Christophe Manœuvrier, Caen, 2014.

4. Il existe plusieurs méthodes pour générer une image 3D. L'isosurface de tomographie est extrêmement précise, mais ne transcrit pas la texture de surface qu'il faut ajouter ultérieurement. À l'inverse, les autres techniques intègrent la texture de surface mais ignorent complètement la structure interne.

5. Des palliatifs existent pour ces cas, comme par exemple la lumière structurée ou la photogrammétrie.

Des sceaux au sud de la Loire : l'exemple marseillais

Des constats

Pas de conservation adaptée des pièces scellées. Le sceau de l'une d'entre elles a été restauré et recassé à la suite de manipulations alors même qu'elle n'était plus communiquée. La consultation par le public, dans l'extrême majorité des cas, n'est pas celle du sceau mais celle du texte. Or, si le parchemin est résistant, les points de fragilité sont le sceau et l'attache du sceau.

Pas de recensement des sceaux existants aux Archives de Marseille. Louis Blancard, dans son ouvrage¹, a omis toute référence à elles.

1. BLANCARD (Louis), *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des Archives départementales des Bouches-du-Rhône*, Marseille, éditions Camoin frères, 1860.

Des étapes de travail

Un recensement, accompagné d'une extraction, effectué assez aisément sur les pièces médiévales, de façon plus complexe sur les documents d'Ancien Régime.

Une première expérience de numérisation. Devant la complexité du projet, la numérisation n'a été effectuée que sur les pièces scellées antérieures à 1500 de la série AA. L'expérience, pas réellement concluante, n'a pas été renouvelée.

Parallèlement, un agent a été formé au nettoyage puis à la restauration des sceaux. Un atelier est en cours de création.



Sylvie Clair

Directrice des Archives municipales de Marseille



Sceau de Béatrice de Savoie (1198-1266), femme de Raimond Bérenger V de Provence (avers) © Archives municipales de Marseille

SIGILLA : un projet de base des sceaux conservés en France

En 2013, le centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de Poitiers a lancé un ambitieux projet de fédération et de promotion des collections numérisées des sceaux des institutions de conservation françaises.

Partant du constat, tant de la multiplication des mises en ligne de sceaux par les centres d'archives que de la dispersion des méthodes et de l'information, le CESCM s'est proposé de rassembler les énergies dans le cadre d'un consortium SIGILLA associant laboratoires de recherches, institutions de conservation, musées, bibliothèques et Archives départementales.

Cette structure, soutenue financièrement par le SIAF et en étroite collaboration avec les Archives nationales, a pu engager en novembre dernier un développeur informatique chargé de mettre en place les outils nécessaires à la collecte des données et à leur diffusion publique : une interface de saisie, une base

de données et une interface de consultation Internet. L'ensemble de ces outils, élaborés pour favoriser l'indexation collaborative, sera prochainement mis à disposition des archives partenaires ou volontaires pour leur permettre d'alimenter une base nationale de sceaux. SIGILLA, sans dévaloriser les bases déjà constituées mais en les enrichissant de données comparatives, devrait permettre, à moyen terme, de rassembler sur un site unique l'ensemble des empreintes déjà numérisées et cataloguées. Le programme cherche également à encourager le versement de nouvelles collections, soutenu autant que possible par des financements fléchés et/ou une assistance technique.



Laurent Hablot

Maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Poitiers



Sceau d'Hugues XIII, dit le Brun, Comte de la Marche

Archives départementales de la Côte-d'Or, B 304
© Archives départementales de la Côte-d'Or

Conclusion

Résolutions et perspectives

- Élaborer ensemble (AAF, SIAF, SIGILLA, SFHS) un modèle de notice (empreintes, documents scellés, matrices, sceaux détachés) qui soit ensuite disponible « clef en main » pour tous les services voulant se lancer dans l'aventure de l'inventaire sigillographique ;
- Formaliser davantage une offre de formation/information dans l'analyse, la description et l'encodage des sceaux ;
- De Nestor Halambique à Michel Pastoureau : faire passer les sceaux du cabinet de curiosités à l'atelier de l'historien (de l'art, de la culture matérielle, des représentations et de la société).



Édouard Bouyé

Directeur des Archives départementales de la Côte-d'Or

